

## Règlement des études:annexe 2

Lieux et modalités d'accueil et de sortie des classes.

### Implantation rue lotard (Acomal)

#### Pour information.

Horaire des cours : 8h30 à 12h05  
13h20 à 15h

Dès 8h15, les enfants se dirigent vers la cour de récréation de l'Acomal où ils sont sous la surveillance de la responsable de la garderie et d'un(e) enseignant(e).

En cas de pluie, ils restent dans le bâtiment jaune.

La cour est strictement réservée aux enfants et au personnel.

En cas d'arrivée tardive, (situation exceptionnelle) les parents ne sont pas autorisés à circuler dans les couloirs.

L'enfant se dirige seul vers sa classe.

A midi, les enfants sortent en compagnie de leur titulaire par la petite porte.

Les enfants qui retournent sont confiés à leurs parents, les autres seront accompagnés jusqu'au réfectoire.

A 15 heures, les enfants sortent par la grande porte en compagnie de leur titulaire et sont confiés à leurs parents.

Le mercredi, les enfants qui participent aux activités organisées à Harchies seront pris en charge et emprunteront le bus (Ile aux enfants).

Pour la sécurité des enfants, les parents se garent sur le parking.

Ils veilleront à ne pas se garer sur la rue.

Si les parents sont en retard, l'enfant sera alors orienté vers la garderie.

Attention pas de garderie le mercredi midi.

Les enfants qui vont à l'école des devoirs empruntent le bus.

Les parents les récupèrent donc à la rue Négresse.

Quand le personnel de l'école des devoirs est en formation, si les parents ne sont pas là à 15 heures, l'enfant sera dirigé vers la garderie du bâtiment jaune où les parents viendront le chercher (Rappel : la garderie est payante).

Pour les activités sportives, les enfants empruntent le bus pour se rendre au centre omnisport.

En cas de non respect de l'une ou l'autre prescription du règlement des études et de la présente « note de Direction », ni la Direction, ni le personnel enseignant ne peuvent être tenus pour responsables des conséquences que ce non respect engendrerait.